

Reflets du Ried

La revue d'information de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

DÉCEMBRE 2021

N°20

Joyeuses
fêtes

Des zones d'activités
en plein développement

Deux nouveaux
périscolaires

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire



ARTOLSHEIM
BINDERNHEIM
BOESENBIESSEN

BOOTZHEIM
ELSENHEIM
GRUSSENHEIM

HEIDOLSHEIM
HESSENHEIM
HILSENHEIM

MACKENHEIM
MARCKOLSHEIM
OHNENHEIM

RICHTOLSHEIM
SAASENHEIM
SCHOENAU

SCHWOBSHEIM
SUNDHOUSE
WITTISHEIM

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE

Des zones d'activités en plein développement
La fibre arrive !

CULTURE & LOISIRS

Des nouveautés à l'Ecole de Musique
Intercommunale

Médiathèques : Nuit de la lecture 2022

ENFANCE/JEUNESSE

Deux nouveaux périscolaires à Marckolsheim et
Bindernheim

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un éclairage plus efficace et moins énergivore

ENVIRONNEMENT

La GEMAPI, de quoi s'agit-il ?



www.ried-marckolsheim.fr

RESPONSABLE DE LA
PUBLICATION :

COMITÉ DE RÉDACTION :

CRÉDITS PHOTOS :

CONCEPTION GRAPHIQUE

ET MISE EN PAGE :

IMPRESSION :

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

Services de la CCRM

CCRM, Les Créatonautes, Photo Club

Les Créatonautes

www.lescreatonautes.fr

Gyss Imprimeur



ÉDITO

Madame, Monsieur,

Alors que la situation sanitaire reste très préoccupante, vos élus des dix-huit communes de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim et les agents de la collectivité restent mobilisés, ensemble, pour poursuivre le développement de notre territoire. Soyez certains que nous mettons tout en œuvre pour assurer de manière optimale, avec rigueur, professionnalisme et bienveillance, nos missions de service public en dépit des contraintes actuelles.

Dans ce numéro du Reflets du Ried, vous découvrirez les deux nouveaux périscolaires que nous avons ouverts à la rentrée 2021 à Marckolsheim et à Bindernheim. Ces deux structures ont été créées et mises en service en quelques mois afin de répondre rapidement aux besoins des familles du territoire.

Par ailleurs, nous évoquons dans ce bulletin le développement des Zones d'Activités Intercommunales et l'arrivée de nouvelles entreprises qui contribuent, chacune à son échelle, au dynamisme, à l'attractivité et à l'emploi de notre territoire.

Ce magazine intercommunal est également l'occasion de mettre en lumière nos actions en faveur de l'environnement avec notamment une amélioration considérable des éclairages publics, mais aussi l'opportunité d'évoquer la question de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Je tiens ici à remercier les équipes de la Communauté de Communes, qui œuvrent consciencieusement, au quotidien, pour offrir aux usagers un service public efficace et de proximité ainsi que des équipements de qualité en constante évolution.

Nous pouvons être fiers de notre territoire qui, sans perdre la ruralité qui le caractérise, continue de toujours plus se développer et se renforcer. Nous n'aurons de cesse de tout mettre en œuvre pour que cet élan, que nous avons su impulser ensemble, profite à tous en développant davantage les services à la jeunesse, aux seniors et à ceux qui en ont le plus besoin.

Enfin, alors que la fin d'année s'annonce, permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes fêtes et une année 2022 placée sous le signe de la santé, de l'espoir, de la joie, de la bonne humeur et de la réussite personnelle et professionnelle.

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
Président de la Communauté de Communes
du Ried de Marckolsheim

DES ZONES D'ACTIVITÉS EN PLEIN DÉVELOPPEMENT



Marckolsheim – Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim (PAIM)

Plusieurs nouvelles entreprises arrivent sur la zone

d'activité :
SCHUHPAINT, BIOTHENTIK, VGOLF, MULTICYCLES,
PHARMACIE DU RIED, EXTENSION SCHNEIDER

La surface totale vendue en 2021 s'élève à 204,57 ares, soit 2,0457 hectares soit 6 terrains vendus.

Les projets concrétisés s'orientent aussi bien sur de l'alimentaire et des produits BIO avec BIOTHENTIK, de l'artisanat avec VGOLF, SCHUHPAINT ainsi que du service avec la Pharmacie du Ried et l'extension SCHNEIDER TOUT FAIRE MATERIAUX.

Pour rappel sur la 1ère tranche seule 6 parcelles sont encore disponibles (parcelle 14,13,12,11 et 1 sur la zone tarifaire à 3500€/HT l'are et une parcelle sur la zone à 2700€/HT l'are)

La surface restante à commercialiser pour la 1ère tranche est de 154 ares, soit 1,54 hectares.

À noter également l'implantation du Coiffeur Ligne Féline dans ses nouveaux locaux rue du Haut- Ribeaupierre.

Sundhouse – Zone artisanale Intercommunale de Sundhouse

3 terrains vendus en 2021 soit une surface totale de 67,77 ares.

Les projets vont concerner le BTP et l'Artisanat avec notamment l'arrivée de l'entreprise Toiture du Ried et STOLP pour la partie Artisanat et BC Immo pour la partie BTP.

Les projets apportent 18 emplois sur la zone artisanale.

Un seul terrain est aujourd'hui disponible à la vente sur la zone de Sundhouse d'une surface de 66,07 ares.

HILSENHEIM – Zone Intercommunale de Hilsenheim

Le dernier terrain restant vendu au profit de la SCI Officina (entreprise HEIM) d'une surface totale de 63,69 ares.

La zone à Hilsenheim est désormais complète.

Sur l'ensemble des 3 zones ce ne sont pas moins de 336,03 ares qui ont été cédés soit un total de 3,3603 hectares.

LA FIBRE ARRIVE !

Dans le cadre de sa politique de l'aménagement du territoire, la Communauté de Communes s'est engagée dans le déploiement de la fibre sur l'ensemble de son territoire afin de permettre aux usagers d'accéder à ce service.

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de disposer d'une connexion performante. Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

Sur le périmètre relevant de l'initiative publique à savoir Bindenheim, Bessenbiesen, Grussenheim, Hilsenheim, Richolsheim, Saassenheim, Schœnau, Schwöbsheim, Sundhouse et Wittisheim, le réseau Rosace est désormais totalement ouvert à la commercialisation et notamment, pour les dernières depuis le 9 juillet 2021. En partenariat avec l'Europe, l'Etat, la Région, la Collectivité européenne d'Alsace et la communauté de communes se sont près de 5 310 prises qui ont été déployées par le concessionnaire Rosace dont 2 300 sont déjà commercialisées. La Communauté de Communes a contribué financièrement à cette opération à hauteur de 833 175 €.

Sur le périmètre relevant de XP Fibre (anciennement SFR Fth) sur les communes de Bootzheim, Artolsheim, Elsenheim, Heildolsheim, Helsenheim, Mackenheim, Ohmenheim et Marckolsheim, les travaux de mise en place de la fibre ont démarré depuis le début de l'année 2021.Débuté par une phase d'études détaillées, engagée fin 2020 par la société XP Fibre, ce nouveau réseau

Fibre (FTTH) entame sa dernière phase avant l'ouverture progressive à la commercialisation. L'ensemble des équipements optiques est installé dans les communes, le tirage du transport optique du nœud de raccordement (NRO) implémenté à Marckolsheim vers les 14 points de mutualisation répartis dans les 8 communes est achevé, tout comme le raccordement des armoires de rue vers les points de branchement optique (PBO). La dernière étape avant la mise en service de ce nouveau réseau, qui débutera progressivement au cours du premier trimestre 2022, consiste à vérifier que l'ensemble de l'infrastructure soit bien opérationnel.

+ D'INFOS

Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre XP Fibre : Rendez-vous sur <http://www.sfr-ftth.com/>



DES NOUVEAUTÉS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE



Au printemps de l'année prochaine, des actions vont être menées en faveur de l'enseignement des instruments à vent :

- Les anches (clarinette, saxophone et hautbois)
- Les cuivres (trompette, cor, euphonium).

Une nouveauté sera proposée avec la création d'une classe de trombone. A cet effet, l'école de musique achètera deux trombones qu'elle mettra à disposition des élèves qui s'inscriront dans le cadre de cet apprentissage.

À l'occasion de cette rentrée, plusieurs ensembles

instrumentaux ont vu le jour :

- Ensemble de flûtes traversières
- Ensemble de percussions
- Ensemble de cuivres
- Ensemble de cordes
- Ensemble de guitares

C'est une bonne nouvelle car « Jouer à plusieurs » est formateur au plus haut niveau pour les jeunes élèves instrumentistes !

Concert d'hiver

Le samedi 18 décembre à 20h00 à l'église de Marckolsheim, quelques élèves de l'école de musique (sous forme d'ensembles instrumentaux) participeront au Concert d'Hiver de la Musique Municipale de Marckolsheim.



MÉDIATHÈQUES : NUIT DE LA LECTURE 2022

En 2022, les Nuits de la lecture s'étendent à toutes les bibliothèques du territoire ! Découvrez un programme d'animations commun, avec, en plus des médiathèques de Marckolsheim et de Wittisheim, les bibliothèques de Grussenheim, Mackenheim, Ohnenheim et Schoenau !! Lectures, ateliers, spectacles, moments conviviaux... Le programme détaillé sera disponible à la fin du mois de décembre.



Nuit
de la
lecture



Recherche bénévoles

Vos médiathèques recherchent des bénévoles pour étoffer l'équipe !

Pour un créneau régulier ou plus ponctuellement, pour ranger livres, CD, DVD et jeux de société, ou pour décorer les médiathèques aux couleurs des saisons, pour vous impliquer dans une animation, un accueil de classe, ou pour réparer des livres abîmés, pour aider avec les tout-petits ou avec les seniors des maisons de retraite...

A la médiathèque de Wittisheim ou à la médiathèque de Marckolsheim, nous nous adapterons à vos envies et à vos disponibilités !



APPEL À IDÉES

«Le p'tit dej» et
«La p'tite pause»



Venez partager vos idées, vos questions, vos souvenirs, vos talents, autour d'un thème (décorations de Noël, bien-être, découverte d'une activité, conseils de jardinage...).

En soirée ou le samedi matin, un moment convivial, simple et gustatif !

Nous souhaitons développer cette animation participative avec vous, habitants de la Communauté de Communes !

Une passion à faire découvrir ? Un talent à partager ? Une personne à mettre en valeur ? Tout est possible, venez en discuter !

+ D'INFOS

Contactez-nous par mail ou par téléphone, ou directement dans les médiathèques.

- Médiathèque Grand Ried : mediatheque.grandried@ried-marckolsheim.fr, 03 88 85 87 08
- Médiathèque de la Bouilloire : mediatheque.labouilloire@ried-marckolsheim.fr, 03 88 74 91 59
- page Facebook : Médiathèques du Ried



DEUX NOUVEAUX PÉRISCOLAIRES À MARCKOLSHEIM ET BINDERNHEIM

Pour faire face à la demande de plus en plus importante en matière d'accueil périscolaire et dans l'objectif de toujours mieux répondre aux besoins des familles, la CCRM a ouvert, à la rentrée 2021, deux nouvelles structures à Marckolsheim et à Bindernheim. Près de 120 places d'accueil supplémentaires ont ainsi été créées en l'espace de quelques mois.

Marckolsheim

Le périscolaire est situé dans les locaux de l'ancien Pôle des solidarités (bâtiment qui abritait diverses associations à vocation sociale). Des travaux ont été réalisés au cours de l'été afin d'adapter le bâtiment à l'accueil des enfants.

Le site fonctionne uniquement sur le temps du midi et le temps du soir, les enfants se rendent au périscolaire du centre «La Ribambelle».

Au total, 64 enfants fréquentent cette nouvelle structure (moyenne de fréquentation = 41 enfants le midi).

Coût annuel de fonctionnement à la charge de la CCRM :

89 400 €

Montant des investissements réalisés (travaux, mobilier adulte et enfant, vaisselle, équipement de cuisine, équipement ménager, électroménager, etc.) :

126 500 € TTC



Témoignage...

« Cet équipement répond à une attente très forte de la part des habitants. La situation était sous tension depuis quelques années car plusieurs enfants ne pouvaient pas être accueillis. »

Il a donc fallu trouver un nouveau lieu, le périscolaire du centre «La Ribambelle» n'étant pas extensible. Un travail très constructif s'est mené avec les collègues de la ville et de la communauté de communes pour trouver les solutions nécessaires.

Ce nouveau périscolaire a permis de désengorger « La Ribambelle » et donc d'améliorer les conditions de travail des animateurs, mais surtout les conditions d'accueil des enfants. Il a aussi permis à tous les enfants inscrits de bénéficier d'une place, et offre la possibilité d'accueillir de nouveaux enfants en cours d'année.

Marie Frey, adjointe au Maire de Marckolsheim en charge des affaires scolaires, périscolaires et de la petite enfance

Bindernheim

Le périscolaire est situé au 1er étage de la salle polyvalente communale. Y sont accueillis les enfants de Bindernheim ainsi que les enfants n'ayant pas eu de place dans les périscolaires de Wittisheim, Hilsenheim et Sundhouse. Un système de transport en bus a été mis en place pour véhiculer les enfants entre les écoles et le périscolaire.

Le site fonctionne durant la pause méridienne ainsi que le soir après la classe.

Au total, ce sont 66 enfants différents qui fréquentent cette nouvelle structure (moyenne de fréquentation = 49 enfants le midi et 17 le soir).

Coût annuel de fonctionnement à la charge de la CCRM :

121 000 €

Montant des investissements réalisés (mobilier adulte et enfant, vaisselle, équipement de cuisine, équipement ménager, électroménager, etc.) :

21 500 € TTC



Témoignage...

« Depuis plusieurs années se posait le problème de l'accueil périscolaire dans le secteur de Bindernheim. En effet, il n'y avait jamais eu de structure sur la commune, et les enfants étaient accueillis à Sundhouse, puis à Wittisheim et enfin à Hilsenheim. »

A la rentrée 2020, le problème s'est accentué : plusieurs enfants n'ont pas pu avoir de place. J'ai aussi rencontré un jeune couple qui m'a dit que sans structure d'accueil, ils ne resteraient pas dans le

village. Cela m'a marqué.

Nous avons alors bien travaillé avec les maires et le Président de la communauté de communes pour trouver des solutions et mettre en place cette structure provisoire dans la salle polyvalente, le temps de créer une structure définitive à côté de l'école. Aujourd'hui, tous les enfants sont accueillis, et les parents sont satisfaits.

Christian Menheld, Maire de Bindernheim

Le savez-vous ?

Le RAI devenu Centre Socio-Culture, propose désormais une offre de loisirs réservée aux adultes qui vous permet de faire des activités ou des sorties seul ou entre amis : l'occasion de faire des découvertes et de partager un moment sympathique avec d'autres personnes.

+ D'INFOS

Retrouvez le programme sur le site internet <http://rai-ccrm.fr/>, sur Facebook ou sur Instagram



UN ÉCLAIRAGE PLUS EFFICACE ET MOINS ÉNERGIVORE

Dans le cadre de la politique de rénovation du parc d'éclairage public, la CCRM a remplacé l'éclairage de l'espace public autour de la salle des fêtes d'Ohnenheim.



Les travaux consistent au remplacement de 9 lanternes obsolètes et énergivores dans l'emprise du parking et autour du bâtiment (photo).

Les lanternes sont composées de sources leds (photo) permettant un meilleur éclairage d'ambiance et une modération financière à l'utilisation.

L'économie réalisée est de 291 Kw sur l'année. Elle représente 50% de la consommation initiale.

Les travaux de reconditionnement et de mise en œuvre ont été réalisés par les services de la CCRM.



LA GEMAPI, DE QUOI S'AGIT-IL ?

La GEMAPI, est un cadre législatif fondé sur l'idée d'une synergie entre une gestion plus efficace du risque inondation d'un côté et la restauration des milieux aquatiques de l'autre.

La loi sur la modernisation de l'action publique de 2014 rend la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention contre les Inondations (GEMAPI) obligatoire pour les Communautés de Communes, au regard des problématiques de son territoire la CCRM a décidé de prendre cette compétence par anticipation depuis le 1^{er} janvier 2017.

La GEMAPI porte sur quatre volets principaux :

- **L'aménagement d'un bassin hydrographique** qui comprend tous les aménagements pour préserver, réguler ou restaurer les cours d'eau (ralentissement des crues, création de zones de mobilité d'un cours d'eau...),
- **L'entretien et l'aménagement des cours d'eau** pour permettre l'écoulement naturel et contribuer au bon état écologique du cours d'eau. La collectivité n'intervient que pour des motifs d'intérêt général ou d'urgence, notamment en cas de carence des propriétaires riverains quant à leurs obligations d'entretien courant. Concrètement l'entretien consiste en l'enlèvement d'embâcles et en l'égale de la végétation des rives,
- **La défense contre les inondations** notamment par la construction et la gestion des digues murs et autres dispositifs empêchant les eaux de pénétrer dans les habitations,
- **La protection et la restauration des sites**, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, qui intègre les interventions pour rétablir la continuité écologique des cours d'eau (passes à poisson).

Ainsi des programmes globaux de reconquête de la qualité de nos rivières sont en cours sur notre territoire. Cependant ces projets sont complexes à mettre en œuvre pour des raisons techniques mais également administrative dû à la Loi sur l'Eau et autres décrets rendant les phases d'instruction souvent longues.

Note : la GEMAPI ne retire pas les droits et devoirs des propriétaires riverains des cours d'eau ainsi que les propriétaires de moulins, qui restent pleinement responsables du bon entretien des cours d'eau sur leurs propriétés tout en maintenant le bon état écologique des rives.



Ce que n'est pas la GEMAPI

La GEMAPI ne porte que sur le « milieu physique » des rivières, lit, berges, champs d'expansion des crues. Cette compétence ne concerne pas les autres dimensions de la politique de l'eau comme la préservation de la ressource en eau, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement ou encore la gestion des eaux pluviales urbaines.

La gestion de crise en cas d'inondation reste de la responsabilité de chaque Maire, garant de la sécurité des populations.

NOUVEAU !

UN RÉSEAU BABY-SITTING

**A ÉTÉ MIS EN PLACE PAR LE RÉSEAU DE SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ DU RIED DE MARCKOLSHEIM**



L'objectif est de faciliter la mise en relation des parents et des baby-sitters.

De jeunes candidats baby-sitters ont été formés cet automne pour effectuer leurs missions sur le territoire. À la fin de leur formation, chacun d'eux a signé une charte d'engagement et s'est inscrit sur la liste de baby-sitters qui sera adressée sur demande, aux parents habitant l'une des 18 communes de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Ces derniers se mettent ensuite directement en relation avec le baby-sitter choisi pour convenir avec lui des modalités d'emploi.

Ce «réseau baby-sitting» est un service occasionnel (le soir, les week-ends) qui n'a rien à voir avec les assistantes maternelles et les crèches.

+ D'INFOS

Pour recevoir la liste des baby-sitters, contactez Caroline Dubois au 07 67 36 95 37 ou par mail : caroline.dubois@rai-ccrm.fr



Le Réseau Parentalité du Ried de Marckolsheim réunit l'ensemble des acteurs associatifs (professionnels ou bénévoles), et institutionnels qui mènent des actions en lien avec la parentalité sur le territoire de la Communauté des Communes du Ried de Marckolsheim. Ce réseau associatif se veut convivial et informel au travers d'un engagement volontaire et moral de type participatif.



www.ried-marckolsheim.fr
www.facebook.com/cc.ried.marckolsheim

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire

